



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

TRANSITION NUMÉRIQUE

Économie numérique - Connectivité, réseaux et infrastructures de communication



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

La Côte d'Ivoire ambitionne de garantir l'accès à des services numériques et postaux de qualité à 65 % de sa population, en achevant le déploiement du Réseau National Haut Débit et en assurant le désenclavement numérique de l'ensemble du territoire national, dans le cadre du PND 2026–2030.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Les télécommunications et les infrastructures numériques constituent le socle du développement de l'économie numérique, contribuant à plus de 6 % du PIB en 2024.

Ce sous-secteur regroupe l'ensemble des infrastructures de connectivité permettant l'accès aux services de téléphonie mobile et fixe, à l'Internet et aux services numériques publics et privés.

Depuis plus d'une décennie, il joue un rôle central dans la croissance économique nationale et la transformation digitale du pays.

Les infrastructures télécoms sont un prérequis indispensable à la réussite de l'e-gouvernement, de l'inclusion numérique et de la modernisation de l'État.

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

- Contribution du secteur TIC au PIB : 6 % en 2024
- 58,7 millions d'abonnés mobiles (taux de pénétration : 185 %)
- 34,5 millions d'abonnements Internet mobile (taux de pénétration : 108,8 %)
- 26 millions d'abonnés Mobile Money (taux de pénétration : 82,7 %)
- 5 207 km de fibre optique (RNHD) installés sur 7 000 km prévus

SOCIAL

- 175 localités couvertes par le PSNDEA ; 221 267 habitants bénéficiaires
- Taux global de pénétration Internet : ~50 % en 2024 (contre ~30 % en 2021)
- Désenclavement numérique progressif des zones rurales et périphériques

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- Plan National de Développement (PND) 2026–2030
- Stratégie Nationale du Développement du Numérique
- Schéma Directeur du Réseau National Haut Débit (RNHD)
- Plan national de service universel des télécommunications

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

La Côte d'Ivoire figure parmi les marchés mobiles les plus dynamiques d'Afrique subsaharienne, avec un taux de pénétration mobile dépassant la moyenne continentale (185 %).

AFRICAIN

Classée dans le top 5 des pays africains pour les abonnements mobiles et le Mobile Money, avec un réseau fibre optique national parmi les plus étendus d'Afrique de l'Ouest.

RÉGIONAL

Premier marché de l'UEMOA pour les abonnements mobiles, l'Internet mobile et le Mobile Money, avec une connectivité internationale renforcée par deux câbles sous-marins.



LE POTENTIEL DU SECTEUR

DEMANDE

- Forte demande en services de connectivité haut débit, portée par la croissance démographique et l'urbanisation
- Marché de l'Internet fixe largement sous-adressé (1,4 % de pénétration), représentant un potentiel considérable

- Besoin d'extension des réseaux en zones rurales pour réduire les disparités numériques territoriales
- Demande croissante en capacité de transit international et en services de data center.

AVANTAGES COMPARATIFS

- Positionnement géographique stratégique : hub régional avec six points d'atterrissage de câbles sous-marins. (WACS, ACE, Main One, Maroc Telecom et SAT-3, 2 Africa)
- Infrastructure fibre optique disponible :
- ANSUT : Dans le cadre du RNHD est de 5 207 km ;
- DITT : Dans le cadre du projet vidéo surveillance ;
- MENA Dans le cadre du projet éducation numérique).
- La Côte d'Ivoire compte actuellement 1 point d'échange Internet (IXP) actif appelé Cote d'Ivoire Internet Exchange Point (CIVIX) et 2 points de présence (POP), avec 15 membres connectés.
- Cadre réglementaire modernisé et aligné sur les standards internationaux
- Premier marché de l'UEMOA offrant des économies d'échelle attractives pour les investisseurs.

CAPITAL HUMAIN

- Ingénieurs télécoms et techniciens réseaux formés localement et dans les grandes écoles régionales
- Main-d'œuvre qualifiée disponible pour le déploiement et la maintenance des infrastructures
- Programmes de formation continue appuyés par les opérateurs et les institutions internationales (UIT)

DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

- Six points d'atterrissage de câbles sous-marins. (WACS, ACE, Main One, Maroc Telecom et SAT-3, 2 Africa)
- Infrastructures de fibre optique disponibles :
- ANSUT : 5 207 km de fibre optique déployés dans le cadre du Réseau National Haut Débit (RNHD) ;
- DITT : 1 145 km de fibre optique installés dans le cadre du projet national de vidéosurveillance ;
- MENA : 442 km de fibre optique déployés pour le projet d'éducation numérique.
- La Côte d'Ivoire compte actuellement 1 point d'échange Internet (IXP) actif, appelé Cote d'Ivoire Internet Exchange Point (CIVIX) et 2 points de présence (POP), avec 15 membres connectés.
- 160 sites radioélectriques installés dans le cadre du PSNDEA et 400 sites radioélectriques dans le cadre du PNCR (Programme National de Couverture Rurale)
- Énergie électrique en expansion progressive sur l'ensemble du territoire national

NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS

L'achèvement du RNHD et le déploiement des réseaux en zones rurales devraient générer des milliers d'emplois directs et indirects dans les domaines du génie civil, de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance des réseaux télécoms, dans le cadre du PND 2026–2030.

CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES

- Loi n°2024-352 du 6 juin 2024 relative aux communications électroniques
- Décrets relatifs à l'urbanisation, à l'interopérabilité et à la sécurité des SI
- ANSSI : Politique nationale de sécurité des systèmes d'information et de protection des infrastructures critiques
- ARTCI : autorité de régulation des télécommunications assurant un cadre concurrentiel équilibré
- ANSUT : agence nationale chargée du service universel des télécommunications



LES ATOUTS

- SNDI : accompagner l'État, les collectivités et les entreprises dans leur transformation numérique
- AIGF : assurer la planification, l'attribution et le contrôle du spectre des fréquences radioélectriques en Côte d'Ivoire et garantir une utilisation optimale et sécurisée des ondes, essentielle pour les télécommunications, l'énergie et la protection de la santé publique.

ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS

Les investissements dans les télécommunications et les infrastructures numériques sont éligibles au Code des investissements ivoirien, permettant l'accès à des régimes préférentiels selon la nature, la taille et la localisation du projet.

INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT

- Exonération partielle ou totale de droits de douane sur les équipements télécoms
- Exonération et/ou suspension de TVA sur les équipements d'infrastructure
- Exonération d'impôt sur les sociétés sur une période de 5 à 15 ans selon le régime
- Crédits d'impôt à l'investissement et facilités administratives à l'implantation et à l'exploitation

DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR



- Ingénieurs télécoms, techniciens réseaux et experts en infrastructure numérique disponibles
- Six points d'atterrissage de câbles sous-marins. (WACS, ACE, Main One, Maroc Telecom et SAT-3, 2 Africa)
- Infrastructure fibre optique disponible :
- ANSUT : Dans le cadre du RNHD est de 5 207 km ;
- DITT : Dans le cadre du projet vidéo surveillance 1145 km ;
- MENA : Dans le cadre du projet éducation numérique est de 442 km.
- La Côte d'Ivoire compte actuellement 1 point d'échange Internet (IXP) actif, appelé Cote d'Ivoire Internet Exchange Point (CIVIX) et 2 points de présence (POP), avec 15 membres connectés.
- 160 sites radioélectriques installés dans le cadre du PSNDEA et 400 sites radioélectriques dans le cadre du PNCR (Programme National de Couverture Rurale)
- Abidjan, hub logistique et technologique régional offrant les meilleures conditions d'affaires.



LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)

- Déploiement de réseaux télécoms alimentés par des énergies renouvelables (solaire) en zones rurales
- Optimisation énergétique des infrastructures réseau réduisant l'empreinte carbone des opérateurs
- Connectivité rurale facilitant l'accès aux services environnementaux numériques (météo, gestion agricole)
- Réduction des déplacements physiques grâce à l'extension de la couverture réseau (moins d'émissions CO₂).

INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- CEPICI : guichet unique pour la création d'entreprise en 24 à 48 heures
- Cadre PPP structuré : concessions, BOT/BOOT, joint-ventures, affermage et délégation de services
- Marché télécoms régulé et compétitif, garantissant des conditions équitables aux investisseurs
- Stabilité macroéconomique et appartenance à la CEDEAO et à l'UEMOA

	<ul style="list-style-type: none"> • Accords bilatéraux d'investissement et cadre juridique sécurisé pour les opérateurs étrangers.
 <p>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</p>	<p>Infrastructures télécoms</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension et densification du RNHD • Déploiement FTTH/FTTO • Réseaux métropolitains et interurbains • Modernisation des infrastructures existantes • Solutions de résilience numérique <p>Data centers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de data centers Tier III et Tier IV <p>Réseaux mobiles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de la 5G • Extension de la couverture 4G/4G+ • Mutualisation des tours télécoms • Réseaux ruraux et connectivité universelle <p>Connectivité internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de transit IP • Développement de nouveaux points d'échange Internet • Interconnexion régionale CEDEAO/UEMOA <p>Connectivité satellitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Internet satellite pour zones enclavées • Solutions hybrides fibre/satellite • Services de connectivité pour l'agriculture et l'éducation rurales
 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Transition Numérique et de l'Innovation Technologique • ARTCI – Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC • ANSUT – Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications • ANSSI – Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information • SNDI - Société Nationale de Développement Informatique • AIGF - Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radioélectriques • CEPICI – Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire. <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opérateurs de télécommunications : Orange, MTN, Moov Africa • Fournisseurs d'accès Internet (FAI) et opérateurs de réseaux alternatifs • Équipementiers télécoms internationaux (Huawei, Ericsson, Nokia, etc.) • Entreprises spécialisées dans le génie civil des réseaux et le déploiement d'infrastructures. <p>COMMUNAUTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenaires financiers : Banque Mondiale, AFD, BAD, IFC • Union Internationale des Télécommunications (UIT) • Organisations régionales : CEDEAO, UEMOA, ARTAO • Consortiums de câbles sous-marins internationaux <p>LE SECTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé • VITIB – Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie • Structures d'ingénierie et de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les projets d'infrastructure

 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>L'ensemble du territoire national est concerné, avec des priorités selon les besoins de connectivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abidjan et grandes agglomérations urbaines : densification du haut débit fixe et mobile, déploiement de la 5G • Axe Abidjan–Yamoussoukro–Bouaké : épine dorsale du RNHD à consolider • San-Pédro, Korhogo, Man, Daloa, Abengourou : extension des réseaux régionaux • Zones rurales et périphériques : désenclavement numérique via le PNCR, la fibre et le satellite
 <p>QUELQUES LIENS UTILES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Transition Numérique et de l'Innovation Technologique : www.telecom.gouv.ci • ARTCI – Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC : www.artci.ci • ANSUT – Agence Nationale du Service Universel des Télécoms : www.ansut.ci • CEPICI – Centre de Promotion des Investissements : www.cepici.gouv.ci • Plan National de Développement 2026–2030 : www.pnd.gouv.ci • VITIB – Village des TIC et Biotechnologie : www.vitib.ci • Union Internationale des Télécommunications – Données Afrique : www.itu.int/fr • GSMA – Intelligence marché mobile Afrique : www.gsma.com/africamobileeconomy